

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA

CANADA	Un an.....	\$3.00
ET	Six mois.....	1.50
YAT-UNIS	Quatre mois.....	1.00

ANGLAIS	Un an.....	\$4.00
ET	Six mois.....	2.00
YAT-UNIS	Trois mois.....	1.00

FRANCAIS	Un an.....	\$4.00
ET	Six mois.....	2.00
YAT-UNIS	Trois mois.....	1.00

JOURNAL DES CAMPAGNES

Par an.....	\$1.00
Pour la France.....	1.50

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes :

Six lignes et au-dessous..... 30 cts
Pour chaque insertion subséquente..... 12 1/2Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion et de 8, 7, 6 et 5 centes pour les annonces subséquentes.
Réclames : 20 centes la ligne.

Feuilleton du COURRIER du CANADA

29 JUIN 1893.—No 27

LA

MORT D'UN FORÇAT

(Suite)

—Oh ! reprit François en levant la main droite comme pour prendre à témoin Dieu lui-même, vous ne me trompez pas, moi, monsieur Tuloup. C'est la Providence qui nous met l'un devant l'autre à cette même place, et me permet de vous dire au moins une fois la vérité. C'est dans ce buisson que vous vous êtes caché, le 25 mai, pour assassiner mon fiancé, Jean Beauregard, et c'est d'ici que vous vous êtes élancé pour le tuer... N'est-ce pas ? n'est-ce pas ? j'en suis sûr, je le sais !

Antoine Tuloup démentait de colère et ne trouvait aucun mot pour se défendre devant l'énergie accusatrice de la jeune fille, et en face de ces épines qui semblaient se dresser devant lui comme autant de témoins accusateurs.

Poussant un cri qui retentit au loin dans les champs et dans les landes, François désigna du doigt M. Tuloup :
—Le voilà ! le voilà ! dit-elle ; son silence le confond, l'innocent est au bagne et le coupable est ici ! Va-t'en, misérable ! Va-t'en, assassin, et maudit soit tu.

Ayant que Tuloup eût pu retrouver ses sens, la jeune fille avait disparu.

Quelques instants après, les ombres du soir commençant déjà à se répandre sur la campagne, Tuloup, plus mort que vif, reprenait en courant le chemin de Châteaubriand où il arrivait vers huit heures du soir, en méditant de se venger du cruel affront qu'il venait de recevoir.

Sachant que François Dugast n'avait pas le droit de le traiter d'assassin, alors surtout que Jean Beauregard avait été condamné par la justice, et espérant qu'elle pourrait, pour ce fait, être traduite devant les tribunaux, il demanda à parler au brigadier.

On le fit entrer aussitôt au bureau occupé par notre ami Lutscher, que nos lecteurs connaissent déjà, et qui était en train de causer avec un de ses gendarmes.

En le voyant, Lutscher se leva :

—Colas, fit-il.

—Mon brigadier ?

Laissez-moi seul avec ce monsieur.

Colas se retira précipitamment, et Lutscher ferma la porte sur lui ; puis il offrit un siège à son visiteur et revint lui-même s'asseoir à son bureau :

—J'ai l'honneur de vous saluer, monsieur Tuloup, dit-il, que voulez-vous de moi ?

Tuloup remarqua que le brigadier le recevait avec une hauteur mêlée de quelque mépris, et en effet, depuis le 25 mai, Lutscher n'avait jamais été bien convaincu de la culpabilité de Jean Beauregard, et il n'était pas parvenu à chasser de sa pensée certains soupçons.

Mais Tuloup était décidé à tout braver pour obtenir satisfaction :

—Mon brigadier, dit-il, on vient de me traiter d'assassin.

Un sourire équivoque se dessina sur les lèvres du gendarme :

—Oh ! oh ! dit-il, c'est audacieux.

De quoi vous accuse-t-on ?

—D'avoir tué Jean Beauregard.

—Vieille histoire ! c'est jugé, il n'y a pas à y revenir.

Mais qui vous accuse ainsi ?

—François Dugast.

—La jeune fille de la Fréaie ?

—Oui.

—Elle tient à son idée, cette enfant elle aimait donc bien ce cordonnier ?

Vous a-t-elle accusé publiquement.

—Non.

—Où cela ?

—Dans le chemin creux, près du buisson où vous m'avez trouvé.

—Tiens ! qu'alliez-vous faire par-là ?

Tuloup n'avait pas prévu cette question, il se mordit les lèvres avec colère, et ne voulut pas avouer ce qu'il était allé faire à la Fréaie :

—Je me promenais, fit-il.

—Drôle de promenade, reprit en

riant le brigadier ; mais que voulez-vous monsieur Tuloup, si vous avez été seul à voir et à entendre Mlle Dugast, je ne puis rien contre elle, rien absolument.

Et il ajouta, en se levant pour mettre fin à l'entretien et pour exprimer ses sentiments :

—Mon pauvre monsieur Tuloup, ce n'est pas de ma faute, à moi, s'il y a des gens qui croient que vous voulez tuer Jean Beauregard.

Furieux jusqu'à ne pas trouver une parole pour saluer le brigadier, M. Tuloup quitta rapidement la gendarmerie et courut s'enfermer chez lui.

Là, il trouva sa vieille bonne, qui le servait en maugréant depuis une dizaine d'années, et qui, en le voyant rentrer dans un tel état d'agitation et de colère ne put s'empêcher d'en faire la remarque :

—Allons vous êtes encore rouge comme une pivoine, monsieur Tuloup, vous vous serez querellé avec quelqu'un. Pourquoi ne vivez-vous pas tranquille et heureux chez vous, riche comme vous l'êtes ?

M. Tuloup haussa les épaules :

—Retenez votre langue, Rosalie.

Vous êtes bien curieuse, mais il y a tout de même des choses qui ne vous regardent pas.

—En vérité ? Eh bien ! on verra à la Saint-Jean, si je resterai dans cette maison maudite, pour vous entendre vous lamenter toute la journée et pousser des cris pendant la nuit.

—Pousser des cris, moi ?

—Oui, vous ; votre procès vous a tourné la tête et je vous entends chaque nuit vous débattre avec la justice, les gendarmes et le cordonnier Jean Beauregard, qui revient, paraît-il, vous reprocher des crimes.

En entendant parler Rosalie de la sorte, M. Tuloup devint blême et regarda sournoisement sa bonne. Il craignait que celle-ci n'eût deviné tous ses secrets et pénétré tous ses remords. Mais en examinant sa face béate, il se remit vite de ses inquiétudes, et sans ajouter un mot, il traversa la cuisine et s'enferma dans sa chambre.

—Allons, bon, murmura Rosalie, le voilà qui rentre dans ses mystérieux sombres, comme dit Colas le gendarme, qui a beaucoup étudié.

La maison de M. Tuloup était située à l'extrémité de Châteaubriand, presque hors de la ville, sur les bords du ruisseau. C'était un bâtiment carré, n'ayant qu'un étage. Devant se trouvait une petite cour, fermée par un mur d'un mètre d'élévation ; derrière, un potager dévisé en huit carrés réguliers, bordé de hauts poiriers qui faisaient une ombre épaisse, et cultivés avec soin par des journaliers.

Au nord, le jardin était limité en partie par de grandes haies et des broussailles qui s'étendaient jusqu'à une lande voisine.

C'était toujours de ce côté que M. Tuloup, dans ses rêves, croyait voir arriver Jean Beauregard.

Le premier étage de la maison n'était pas habité. Le rez-de-chaussée était divisé en quatre pièces : à gauche, la cuisine et la chambre de Rosalie ; à droite, la salle à manger qui servait de salon et au fond la chambre de M. Tuloup, dont la fenêtre très basse donnait sur le potager, auprès de la baie dont nous avons parlé plus haut.

Dans cette chambre, M. Tuloup avait son lit, une table, deux fauteuils et un coffre fort dans lequel le vieux veuf comme on l'appelait, rangeait ses valeurs.

C'est là que M. Tuloup passait ses nuits et une grande partie de ses journées, rêvant, blasphemant contre son sort et quelquefois pleurant.

Ce soir-là, en entrant dans sa chambre il ferma sa porte à double tour, jeta loin de lui sa canne, et frappant un violent coup de poing sur la table, s'assit dans son fauteuil et médita profondément.

(A suivre)

Causerie littéraire

DEUX ROMANS BRETONS

(Suite)

II

Le soir même du jour où Simone a parlé au marin de l'Edith, Mme Corontine reçoit une lettre timbrée de Perros-Guirec. Le capitaine Guen annonce à sa fille, que Marie-Anne, sa cadette va avoir son enfant en peu de jours, qu'elle voudrait bien la revoir, après une si longue séparation, et qu'enfin elle lui demande d'être marraine. Mme L'Hérice aimait tendrement sa sœur. Pourrait-elle ne pas répondre à son appel ? Sans doute il lui faudrait emmener Simone ; mais, en y réfléchissant bien, cela même était une raison de plus pour partir. Simone évidemment pensait à son père, peut-être plus qu'elle ne l'avouait ; elle désirait le revoir. Fallait-il laisser se développer chez elle, dans la contrainte ou les sentiments s'exaltent, le souvenir embelli du toit paternel et du père ? Ne valait-il pas mieux aller au devant du danger, accepter bravement l'invitation de Guen ?

Cinq jours après, la mère et la fille arrivaient à Perros-Guirec et tombaient dans les bras de Marie-Anne et du vieux Guen, qui rayonnaient de tendresse et de bonheur. Bien tard, quand tout le monde fut couché, il ouvrit discrètement la porte, il s'échappa pour se promener à grands pas sur la jetée, où la mer montait caressante et chantante. Il reconnut son canot et, pour la première fois depuis longtemps, ne songea pas aux projets de pêche pour le lendemain. Il pensait : "Que c'est bon de se retrouver !" Et cela lui remplissait l'âme.

Mais Mme Corontine ne s'était point embarquée sans avoir fait son plan. Elle ramènerait sa fille à jour fixe. Simone, d'ailleurs, serait engagée à revenir, par le sentiment même de générosité qui aurait poussé sa mère à lui dire : "Va !" Elles retourneraient alors à Jersey, pour ne plus se quitter jamais. L'objection, la malaise entre elles à l'occasion du père disparaîtrait.

Ce beau plan avait toutes les chances du monde pour réussir, puisque, aussi bien, Mme Corontine aurait, cette fois, Mme Jeanne dans son jeu. Il échoua pourtant. Comment il fut déjoué par la petite Simone, comment l'enfant, ayant contre elle sa mère et son aïeule, son père lui-même, n'ayant pour elle que son innocence et sa pitié filiale, fut cependant la plus forte et remena dans le vieux logis de la rue du Pavé-Neuf, le bon accord, la paix, l'affection disparue et le bonheur enfui, c'est ce que lecteur voudra voir dans le livre même de M. René Bazin. Jamais plus simple histoire ne fut contée avec un naturel plus parfait, avec une émotion plus communicative. L'intérêt ne faiblit pas un instant, et il est toujours obtenu par les moyens les plus naturels. Si le roman doit surtout se proposer de récréer honnêtement les honnêtes gens, rarement romancier y a mieux réussi. Comment d'ailleurs ne pas savoir gré à l'auteur d'avoir écrit un roman où il y a bien une séparation, mais où il n'y a pas d'adultère ? M. René Bazin ne s'en est pas tenu là. Il a montré qu'on pouvait intéresser le lecteur sans lui parler d'amour. Son héros aime tout simplement son père et sa mère, et c'est assez pour nous émouvoir. L'œuvre est douce, aimable et pure — forte aussi par endroits. M. Pierre Loti a de belles pages, en lui d'un de ses romans, sur ces femmes de marins bretons qui, jeunes encore, prennent au jour la robe et le capot de la veuve, parce que l'on a péri là-bas, dans la nuit des mers lointaines. Dans *Madame Corontine* Marie-Anne a aussi son mari sur mer, une dépêche annonce son décès. Les épreuves de *La Jeanne* sont venues à la côte. La nuit suivante, Marie-Anne a son enfant et le lendemain, au milieu des larmes, pendant la neuvaine que font les femmes du bourg, on baptise le nouveau-né. Il y a là, dans le livre de M. René Bazin, des pages qui se peuvent mettre à côté des meilleures de M. Pierre Loti, des pages aussi poétiques que très vraies, plus véritablement émouvantes. Pour parler de ces choses de Bretagne, le talent, si grand soit-il, ne suffit pas toujours. Besoin est que l'on soit chrétien.

III

C'est encore d'un roman breton qu'il me reste à parler, tout rempli, celui-là, d'aventures étranges, extraordinaires, comme les aimait autrefois cet inventeur puissant, ce merveilleux conteur qui s'appelait Paul Féval.

La scène s'ouvre aux environs de 1840, dans une petite gentilhommière dont l'unique tour regarde le port du Légué et la vaste baie de Saint-Brieuc. Là vit le marquis Joseph, sa femme, son fils et une vieille tante, Mlle Daniel de Kérinou. C'est grâce à cette dernière qu'à encore un reste d'aisance, grâce surtout au bon marché fabuleux de la vie bretonne à cette époque, que le marquis et la marquise peuvent vivre avec

dignité, partageant leur année entre le modeste logis situé sur la côte et la vieille petite maison de la rue Houvenagues à Saint-Brieuc.

Cette famille ruinée appartient naturellement à la plus haute noblesse ; elle est apparentée, comme de juste, aux Rohan et aux Rieux. Un des ancêtres de la marquise, le chevalier Roland de Carfort, s'est croisé en 1248 ; en 1370, Olivier a fait alliance avec les ducs de Bretagne ; lors de la première réforme de la noblesse en 1649, la famille des Carfort a fait preuve de sept générations, elle figure aux montres de 1425 à 1535 pour les paroisses de Cesson, Le Pôil, Saint-Turiff et Plaintel, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Les Nepron ou Nepron de Carfort étaient seigneurs de Carfort, de Berne, de la Roche, de Crénan, du Clos, de la Cour, de la Ville Anne, de Lescouet, de la Coudraye. Il y portait de gueule à 6 billets d'argent 3, 2, 1 au chef de même.

Du côté du marquis — le marquis Joseph de Villiers de l'Isle-Adam, chevalier de l'ordre de Malte, de la langue de France — l'illustration était plus grande encore. La famille des Villiers de l'Isle-Adam seigneurs des Villiers de l'Isle-Adam de Chailly, était originaire de l'Isle-de-France. Plusieurs chevaliers de ce nom avaient pris part aux croisades ; d'autres avaient occupé les plus hautes positions à la cour et à l'armée. Les plus célèbres sont par ordre de date, Pierre qui fut grand maître et porte-oriflamme de France en 1355 ; Jean maréchal de France en 1437 ; et enfin l'héroïque défenseur de Rhodes assiégée par Soliman en 1521, Philippe, grand-maître de l'ordre de Malte, sur la tombe duquel on grava cette épitaphe, que l'histoire a consacrée : *Le repos de la Vertu victorieuse de la Fortune*. Le neveu de Philippe, François, marquis de Villiers de l'Isle-Adam, fut grand lieutenant de France en 1550. Le petit fils de François épousa vers 1670 une fille de la vieille maison des Courson et vint s'établir dans l'évêché de Saint-Brieuc, où il fonda la branche bretonne des Villiers de l'Isle-Adam. A son tour le petit-fils de ce dernier, lieutenant des vaisseaux du roi, épousa, en 1780 une demoiselle Kersauson. Au moment de la Révolution, l'émigra en Angleterre avec sa famille. Il ne revint en France que vers 1820, et mourut peu d'années après. C'était le père du marquis Joseph. Les armes des Villiers étaient : d'or, au chef d'azur chargé d'un dextrochère bleu d'un fanon d'hermines, avec cette devise : *Va outre et aussi : La main à l'œuvre !*

Vous le voyez, ces premiers chapitres du livre de M. du Pontavice de Huessey rappellent tout à fait ces *Prologues* que Paul Féval se plaisait à mettre en tête de ses romans bretons, celui notamment où il nous montre dans une pauvre mansarde se partageant un dernier morceau de pain, les débris d'une race seigneuriale les descendants de M. de Lépré qui avaient pour devise : *QUE DIEU VEULT MAILLEPRE...*

N'est-ce pas encore un personnage de Paul Féval que ce marquis Joseph, hanté au milieu de sa ruine, de la vision fulgurante de l'or, et formant ce rêve insensé de réaliser ses visions en se faisant homme d'affaires ? Singulier homme d'affaire, en effet, que ce gentilhomme toujours dans les nuages, plein de morgue et hautain comme il convenait au descendant du porte-oriflamme de France, doué, à la vérité, d'une activité dévorante, mais la dépensant dans la poursuite des combinaisons les plus chimériques ! Il prétendait, avec quelque raison d'ailleurs, que, pendant la Révolution et dans les temps troublés qui suivirent beaucoup d'héritages avaient été fausement attribués à des personnes n'y ayant aucun droit, et au détriment des véritables héritiers. C'était sur cette supposition que reposait sa spéculation principale. Il se faisait fort moyennant un bénéfice de tant pour cent, de faire rendre aux familles lésées le bien qui leur appartenait en propre. Une fois ce beau projet conçu, le marquis partit en chasse battant le pays en tous sens, fouillant les bibliothèques des châteaux, les archives des maires, les registres des paroisses, les minutes des notaires, faisant causer les vieillards gens et amassant de formidables dossiers ; puis, lorsqu'il se crut suffisamment armé, il s'en alla prévenir les intéressés. Il sortit bien de là quelques procès. Le marquis fit la fortune d'un certain nombre d'huissiers, d'avoués et d'avocats, mais il ne releva point la sienne. Il ne se découragea point d'ailleurs, et lorsqu'il mourut, il pouvait dire, comme la comtesse des Plaidiers :

Monsieur, tous mes procès allaient être finis ; il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits.

Entre temps, il avait entrepris une autre spéculation. Comme il rêvait sans cesse de prestigieux trésors, il se persuada que la vieille terre armoricaine recélait des souterrains, gardiens muets des fabuleuses richesses qui y avaient été déposées par les ancêtres aux heures de trouble et de guerre civile. Le chercheur d'héritages se fit chercheur de trésors. Aux environs de Quintin se dressaient les ruines d'un vieux château qui avait appartenu jadis à sa famille. Il acheta une concession, loua des ouvriers et commença ses fouilles. Mais, pour les parachever, il aurait fallu l'aide d'un capitaliste. Elle fit défaut ; et c'est pourquoi le trésor des Villiers de l'Isle-Adam dort

encore au fond du souterrain de Quintin. Pendant que son mari se dépensait ainsi dans une activité aussi folle que ruineuse, la délicate et très douce marquise demeurait tristement au logis. Elle aussi vivait dans le rêve ; seulement son trésor, à elle, c'était son fils, à qui l'évêque de Saint-Brieuc avait bien voulu servir de parrain, qu'il avait baptisé dans sa chapelle le 28 novembre 1838, lui donnant le prénom de Mathias.

Que le petit Mathias fût réservé aux destinées les plus hautes, à la plus extraordinaire fortune, de cela la marquise et la bonne tante Kérinou ne faisaient aucun doute. Son enfance fut le reste marqué par une aventure peu commune. Il avait environ sept ans lorsque sa bonne le perdit à la promenade ; une troupe de bateleurs qui s'en allaient vers Brest rencontra le petit égaré, et comme il était le plus gentil du monde, elle se l'annexa. Quelques jours après, son père le retrouvait à Brest dans la barque foraine de ses ravisseurs. Il était déjà, paraît-il, devenu le favori de la bande, et une telle affection semblait lier le chef des pauvres funambules et le bambin, que le marquis, trop heureux de ramener son fils, renouya à toute poursuite.

Lorsque Mathias eut terminé ses humanités, sa famille vint s'établir avec lui à Rennes, dans une maison de la rue du Corbin, à deux pas de cette vieille maison de la rue du Chapitre où était né Paul Féval. Il avait alors 17 ans, et n'était rien moins, à ce moment, qu'un enfant ordinaire. L'inspiration rayonnait sur son front mat et bombé ; elle éclatait dans ses discours tumultueux ou les idées se pressaient, se heurtaient en désordre. Sa grosse tête blonde tout échevelée, ses gestes bizarres, le négligé de son accoutrement effrayaient la correcte société provinciale où, d'ailleurs, il fréquentait peu ; mais les rares privilégiés qui entraient dans le cercle magique de son intimité y restaient fascinés, éblouis. Déjà il avait commencé d'écrire, de composer des vers, de tracer le plan d'un roman et de deux ou trois drames. Son génie battait des ailes comme un aigle captif. Pour tous les siens, c'était bien du génie en effet qu'avait Mathias. Sur ce point, une même conviction animait la mère, la vieille tante et le marquis chercheur de trésors. Aussi, tandis que, dans la vie réelle, les parents ne manquaient jamais de contraindre la vocation de l'artiste, lui, au contraire (vous voyez bien que nous sommes en plein roman), la famille du poète se fit un devoir d'aller au-devant de ses desirs. Paris seul était un théâtre digne du premier grand rôle que Mathias était appelé à tenir sur la scène du monde. Il fallait donc l'y envoyer, ou plutôt y aller avec lui, et pour cela réaliser toutes ses ressources. Sans hésitation, sans l'ombre d'un regret, le marquis vendit sa petite gentilhommière du Légué et son vieux logis de Saint-Brieuc. Chacun d'eux de lui voulut y mettre du sien, non seulement la tante Kérinou (cela va sans dire), mais encore la tante Gabrielle, religieuse du Sacré-Cœur, et l'oncle Victor, recteur de Plommilliau. Quand il eut réuni ainsi quelques sacs d'écus, par une belle journée de printemps de l'an de grâce 1859, suivant son fils, escorte de sa femme, remorquant la vieille tante qui ne les voulait point quitter, irradié d'espoir, au cri de "Dieu le veut !" le marquis partit pour Paris avec autant de confiance que jadis les croisés, dont il était le descendant, étaient partis pour Jérusalem.

(A suivre)

Edmond Siré.

VINS DE MESSE.

Importante communication au clergé.

LES MEMBRES DU CLERGÉ qui voudront bien lire le certificat que vient d'émettre la maison A. Tournant & Co, de Québec, l'abbé Michel Rua, de l'Oratoire Salésien de Turin, successeur du vénérable Dom Bous.

Ce certificat, indique la provenance des vins de messe offerts par cette maison et constitue à lui seul la plus haute recommandation que l'on puisse désirer.

Voici ce certificat :

Turin, ce 19 mai 1893.

Je, soussigné, Michel Rua, prêtre, supérieur général de la pieuse société de Saint-François de Sales, (Société de Dom Bosco), certifie que, de la maison A. Tournant & Co, de Québec, (Canada), a acheté de M. Charles Faa, avocat et notaire royal à Turin, 4,225 litres de vin blanc de Canelli. Ayant la certitude que ce vin fut avec du raisin récolté à Canelli, est pur de tout mélange et absolument naturel, je suis heureux de déclarer que les 4,225 litres de vin dont il s'agit peuvent être livrés au clergé comme matière certaine du Saint Sacrifice de la messe.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat pour valoir ce que de droit.

Turin, ce 19 mai 1893.

Abbe MICHEL RUA, R. M. des Salésiens de D. Bosco.

Nous sommes heureux d'ajouter que S. G. Mgr Bégin, coadjuteur de S. E. le Cardinal, qui connaît ce produit de Canelli, le recommande elle-même pour les vins de messe.

Pour le moment, ce vin n'est en vente que chez Mes. CHAS RIVERIN, L. N. BERGERON & Co, 108, PICARD, tous de St-Roch.

Prix du détail, \$2.50 le gallon ou \$5.50 la douzaine de bouteilles.

N. B. — Une réduction importante sera faite aux Mes. du clergé.

CE VIN ne contient que l'alcool développé par sa propre fermentation ; il n'est et ne peut être séquestré des maladies, des remèdes.

13 juin 1893.

Compagnie Chinic

QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHIOT FONDÉE EN 1808
Successeurs de BEAUDET & CHINIC

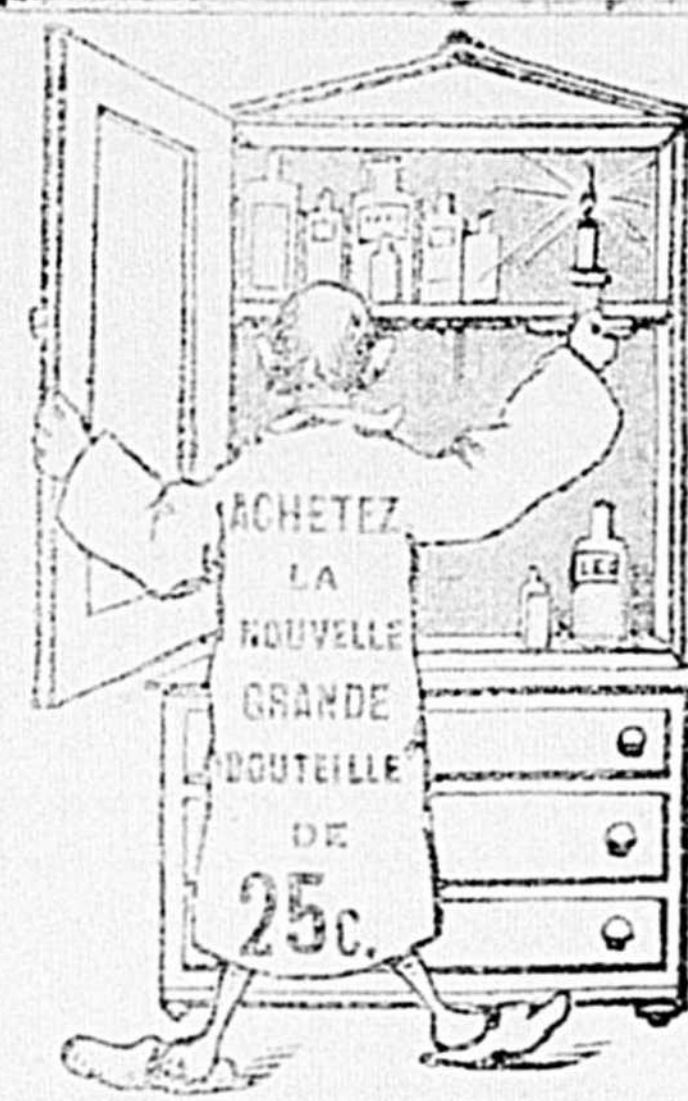
MARCHANDS QUINCAILLIERS

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseurs ordinaires

du Clergé,
des Fabriques,
des Institutions religieuses
et des Maisons d'éducation

Québec, 1er janvier 1893.



Si dans la nuit profonde
Parvient un seul bruit
Dans votre monde
"D'un Killie" "Vous guent."

Peut-être les VIEILLES GENS ont les amis du

Perry Davis' PAIN KILLER

et courent ses meilleurs amis, parce que pendant de longues années ils l'ont trouvé en ami dans le besoin. C'est le Meilleur Remède de Famille pour les Brûlures, Mueurs, Entorses, Rhumatisme, Névralgie et Mal de Dents. Pour vous débarrasser d'aucune de ces douleurs avant qu'elles deviennent atroces, servez-vous du PAIN KILLER.

Achetez de suite. Gardez le prix de vous. Servez-vous en promptement.

En vente partout chez THE LA DOULEUR

G. H. Burroughs

COMPTABLE ET AGENT D'IMMEUBLES

Règlement de Faillites

Sous le plus court délai

DISTRIBUTION PROMPTE DES DENIERS AUX CREDANCIERS

Nous nous occupons aussi de l'achat de la vente et de l'échange de propriétés foncières, loyers, etc., à commission.

Les Vendeurs et les Acheteurs en transigent par notre intermédiaire y trouvent leur profit.

BUREAU No. 95 RUE ST PIERRE Québec

G. H. BURROUGHS

Comptable et Agent d'Immeubles.

18 mai 1893.

La plus grande merveille du temps moderne

LES FILLES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES FILLES parlent le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, il sont d'un secours inappréciable dans les indigestions, les personnes du sexe, de tout âge, pour les enfants et les vieillards sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

et un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieillards blessés, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, exanthèmes glanduleux, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé expressément à l'établissement du professeur HOLLOWAY 532, rue OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 1/4, 1s. 224, et 3s.

Dernière Edition

M. Farrer et M. Mercier

EN TÊTE-À-TÊTE AU CONGRES NATIONAL

M. Farrer, dit la Presse, le célèbre journaliste d'Ontario, était en cette ville hier. Il a assisté à une séance du Congrès National et a causé longuement avec l'honorable M. Mercier.

On sait que M. Farrer est le tireur de ficelles du parti gris dans Ontario. Que signifient ces accointances de M. Mercier avec le renégat Farrer ?

Les bons du gouvernement canadien, 1885, 4 pour cent valent 110 à Londres, le 4 pour cent émission de 1874 vaut 106. Le 5 pour cent, 1883, de la province de Québec vaut 108; le 4 pour cent de la même province vaut 98.

Samedi après-midi, aura lieu à Waterloo le pique-nique des libéraux des Cantons de l'Est.

L'honorable M. Laurier a promis d'être présent et il y adressera la parole.

PRODIGE D'INDUSTRIE

Un jeune enfant de Montréal, Henry Weinfeld vient de remporter tous les premiers prix dans une des écoles publiques à Montréal.

Il n'a que treize ans et néanmoins il a trouvé le moyen de gagner sa vie, d'être toujours convenablement vêtu et de ne pas manquer un seul jour de classe. Des que ses heures d'études sont finies, au lieu de perdre son temps à jouer il l'emploie à vendre des journaux dans les rues avec tant d'activité qu'il dispose d'une trentaine de douzaines de journaux chaque jour.

Puis, le soir, il se fait écrivain public à raison de cinq centimes par lettre rédigée et, ensuite, il étudie avec ardeur.

A la question qu'on lui posait: "Mais tu ne joues donc jamais ?" il répondit: "Oh! oui, mais à l'école seulement, pendant les récréations je m'en acquitte bien."

C'est un bel exemple de ce que peuvent accomplir la persévérance et le désir de bien faire, et c'est un modèle que bien des enfants de son âge pourraient imiter avec profit.

EXAMENS DE DROIT

Candidats à la profession d'avocat

Les examens de droit auront lieu dans les premiers jours de juillet, et les candidats suivants ont enregistré leurs noms et fait leur dépôt chez M. D. R. Murphy, secrétaire du barreau.

Pour l'étude: — P. G. H. Beaudry, St-Hyacinthe; J. A. Beaulieu, St-Jérôme; M. A. Bernard, Varennes; W. Bessette, St-Germain; Wm. L. Bond, Montréal; Ls. Boyer, Montréal; Nap. Champagne, Ottawa; Ph. Cousineau, St-Laurent; Montréal; Alp. Crevier, Paul Le M. de Martigny, Montréal; J. N. Samuel Deschamps, Sherbrooke; L. J. Casimir Desaulles, St-Hyacinthe; William Donahue, Côte St- Antoine; J. P. Rock Drouin, Montréal; Alfred Durand, St-Alphonse de Grandy; Joseph A. Fortier, Ste Scholastique; Alban F. X. Germain et Léopold Guérin, Montréal; C. Antoine Guertin, St-Antoine; Cornelius Honan, Montréal; Stanislas J. Jasmin, Coaticook; Albert Jaberger, Beaulieu; Anatole J. Lachapelle, St-Paul-Ermitte; Y. Lamontagne, Ste Anne des Monts; J. E. Leclair, St-Jérôme; Auguste Lemieux, Montréal; Etienne Maynard, St-Bridget; Rod. Monty, Marieville; C. E. Paguelo et J. Alfred Pelland, Montréal; Alph. Primeau, Châteauguay; L. J. Art. Richard, Drummondville; Est. Edouard Surveyr, Montréal; Nap. Tessier, St-Césaire.

Pour la pratique: — John W. Blair et Peers M. Davidson, Montréal; J. O. Fournier, St-Jean; Nap. Garneau, F. A. Gendreau, F. Wm. Hibbard et Robt B. Hutchison, Montréal; J. A. Alfred Mackay, St-André; Fred M. Mark, J. Adél. Oulmet, J. Wilfrid Poiras et Percy C. Ryan, Montréal.

Le chemin de fer du lac St-Jean à l'exposition de Chicago

Le capt. St-Onge, agent voyageur pour le Québec et Lac St-Jean, arrive de Chicago. Il est très satisfait de la place qu'occupe sa compagnie à l'exposition universelle. Grâce à ses instances et à celles des commissaires de la Puissance et de la province, les objets exposés par la compagnie ont été placés à l'endroit où sont exposés les deux trains modèles du London & Northwestern et du Pacifique Canadien. Ces objets consistent en gravures représentant les endroits pittoresques situés sur le parcours de la voie ainsi que toutes sortes de poissons pris dans les lacs de la région, des articles de fabrication indienne etc. Une grande quantité de brochures illustrées publiées par la compagnie sont distribuées aux visiteurs par une jeune fille parlant couramment anglais et qui a pour devoir de fournir tous les renseignements additionnels demandés par les visiteurs.

On s'attend à ce que la compagnie retire plus tard de grands profits de cette exposition.

Errata

Dans la correspondance que nous avons publiée hier intitulée: *Le Caravane et le pilote*, à la fin du quatrième paragraphe, il faut lire *Athenian* au lieu de *Atgeman* et dans le septième paragraphe, au lieu de: on se gaudit, lisez: on se grandit.

Mailloux arrêté

A BOSTON

La nouvelle circule aujourd'hui en ville que Mailloux qui s'était enfui l'autre jour pour échapper à la justice, a été arrêté à Boston hier.

A la cour de police où nous avons essayé de nous assurer si la nouvelle était vraie, on dit n'en savoir rien. Ce mutisme paraît forcé et il pourrait bien se faire qu'on aurait reçu l'ordre de n'en rien dire.

On ne sait pas non plus si Mailloux a été arrêté à la demande des autorités canadiennes ou bien si son arrestation est le résultat de quelque autre accusation portée contre lui.

Fautes typographiques

Notre première édition de ce jour, faute de révision suffisante, est émaillée d'erreurs typographiques. Notre premier-Québec et l'article de M. Chapman ont été particulièrement maltraités.

Ainsi dans l'article *Erreurs et fautes* pas on nous fait dire: "un ratifé" au lieu de "une ratifé".

Dans l'article de M. Chapman les fautes sont encore plus nombreuses. Ainsi, au deuxième paragraphe, tout un membre de phrase a été omis. Il faut lire: "Victor Hugo, après avoir en 1849, dévancé les projets cachés du prince Bonaparte, et finalement, en 1851, contre le coup d'Etat, fut obligé etc."

A un autre endroit on a fait dire à l'auteur: "le lauréat, qui n'a aucune excessive imagination". Au lieu de "aucune imagination". Il y avait en outre plusieurs autres erreurs minimes que nous avons corrigées pour cette édition du journal.

SUICIDE

Le défunt tenait encore l'arme meurtrière dans sa main

Wallaceburg, Ont., 28.—J. G. Brander, frère du pharmacien de ce nom, de cette ville, s'est donné la mort, la nuit dernière, à l'hôtel Queen, en se faisant sauter la cervelle avec un revolver de petit calibre.

Lorsqu'on a découvert le cadavre, ce matin, l'arme meurtrière était encore dans la main crispée du défunt. Tout le monde est unanime à dire que l'on se trouve en présence d'un cas manifeste de suicide accompli dans un moment d'aberration mentale.

LES CARAVELLES

A Port Dalhousie

Ste-Catherine, Ont., 28.—Les caravelles espagnoles sont arrivées à Port Dalhousie à sept heures ce matin.

Les trois petits navires sont restés une heure dans ce port. Beaucoup de personnes sont allées les voir. Les caravelles ont continué leur route par le canal Welland jusqu'à Ste-Catherine, où elles sont restées deux heures.

Les officiers ont été conduits aux chutes Niagara par le consul d'Espagne et l'échevin Hellinville. Ils sont ensuite repartis pour rejoindre leurs vaisseaux à Thorold.

L'état des récoltes.

Paris, 26 juin.—Les statistiques officielles indiquent l'état des récoltes comme bonnes dans 7 départements, assez bonnes dans 15, satisfaisantes dans 15, moyennes dans 37, et mauvaises dans 10. La récolte du foin est signalée comme bonne dans 5 départements, assez bonne dans 8, satisfaisante dans 11, moyenne dans 32 et mauvaise dans 28.

Criminelle tentative

Ottawa, 28.—Hier, près du moulin Conroy, à Ottawa, on a trouvé sur le chemin de fer Pontiac et Pacific, un gros caillou attaché aux rails par une chaîne. Cette découverte a été faite quelques instants avant l'arrivée du train d'Aylmer.

Le choléra

Paris, 28.—Il y a eu hier deux cas de choléra à Toulon, un à Hyères, un à Seyne et deux décès cholériques à Cette.

LES ANARCHISTES ESPAGNOLS

Ménacés de faire sauter la chambre des députés à Madrid

Madrid, 28.—Il règne dans les cercles officiels en cette ville une grande agitation causée par la réception d'une lettre anonyme adressée à la police, dans laquelle il est dit que les anarchistes ont l'intention de faire sauter la chambre des députés, pour venger les arrestations opérées à la suite de l'explosion qui a eu lieu il y a quelques jours, à la résidence de l'ex premier ministre Canovas del Castillo.

Des recherches minutieuses ont été faites dans les salles de l'édifice menacé, mais on n'a rien découvert de suspect. La police surveille attentivement les environs du palais législatif.

Laplo militaire allemande

Berlin, 28.—Tous les journaux de Berlin, excepté le *Vossische Zeitung*, admettent que le gouvernement est certain d'avoir une majorité pour faire passer son projet de loi militaire.

Le chemin de fer de la baie d'Hudson

Londres, 29.—Les directeurs de la Cie du chemin de fer de la baie Hudson recommandent le paiement d'un dividende de 4 1/2 pour cent, soit 2 pour cent de plus que l'année dernière.

Les parts de la Cie, haussent rapidement.

Le Home Rule marchera

Londres, 29.—A la Chambre des communes, hier soir, M. Gladstone a donné avis qu'il proposerait aujourd'hui, une résolution demandant à la chambre d'expédier promptement la besogne concernant la loi du home rule.

Ces paroles ont été saluées par les applaudissements frénétiques des partisans de Gladstone.

Montréal

LE DECOUVREUR DE LA TREMPERIE DU CUIVRE ROUGE

Les hôteliers sont poursuivis

ACCIDENT A UN MECANICIEN

M. L. O. David et le monument national

Montréal, 29.—Le maire Desjardins est retenu à sa villa de Terrebonne à cause d'une légère indisposition due au surcroît de fatigues qu'il s'est imposé ces jours derniers.

—M. Allard, le forgeron de Lévis, qui a découvert le secret de la trempe du cuivre rouge, est ici. Il était en route pour Chicago mais la maladie l'empêche de continuer son voyage et il devra retourner à Lévis pour quelque temps encore. Un reporter rapporte comme suit une conversation qu'il a eue avec lui. La trempe du cuivre est un secret pour tous, lui seul en est le propriétaire.

On a bien essayé de lui arracher et tous les moyens ont été employés. On lui a remis en mains des chèques pour \$300,000 en paiement de la livraison de son procédé. Mais les Américains qui lui avaient remis ces chèques avaient oublié d'en déposer le montant dans les banques.

"Tout ce qu'on a cherché à faire, nous disait M. Allard, ça été de me voler mon secret."

"Je suis actuellement en pourparlers avec le gouvernement anglais et c'est probablement à lui que passera mon secret, c'est ce que j'ai de mieux à faire."

Un ouvrier mécanicien du nom de George McKee, de Lachute, a été victime, ces jours derniers, d'un accident qui a eu des suites fatales.

Il était occupé à poser une lourde porte de coffre-fort dans l'établissement de MM. McQuat et McKee, fondeurs, lorsqu'elle lui tomba sur la jambe. Cette porte pesait deux tonnes et demie, et le malheureux ouvrier eut la jambe horriblement écorchée.

On en pratiqua immédiatement l'amputation, mais douze heures après l'accident, McKee était mort.

—Hier après-midi, le grand connétable Bissonnette, a signifié des actions à trente hôteliers, tous accusés d'avoir tenu ouvert leur établissement, dimanche dernier. Sur ce nombre, la plupart n'avaient pas encore obtenu leur licence, ils n'étaient porteurs que de leur certificat.

Cette nouvelle a créé une certaine sensation parmi un grand nombre d'hôteliers de cette ville; et on dit que plusieurs d'entre eux pousseront l'affaire jusqu'au bout.

Le procès se déroulera vendredi matin, devant M. le juge Desnoyers.

—M. L. O. David se dit très satisfait des fêtes nationales. Il dit qu'elles ont rapporté \$4,000 au fonds du monument national. A l'automne les dames de Montréal doivent tenir un grand bazar toujours au profit du monument national.

M. David dit que cet édifice rapportera \$20,000 à \$25,000 de revenus par année avant longtemps.

—G. Stewart, un passager de première, arrivé hier sur le *Lake Ontario*, s'est suicidé au moment où le navire entrait dans le port, en se pendait dans un cabinet de toilette.

Le défunt était âgé de 42 ans. Il était bien connu à Liverpool où il avait fait partie de la société Stewart, Douglas & Co, propriétaires de navires. Il laisse une femme et deux enfants.

Un inventeur Australien vient de perfectionner une méthode de labourer au moyen de la dynamite. L'explosif est utilisé en très petite quantité et il existe un appareil pour le faire éclater dans le sous-sol. Le résultat est de pulvériser complètement la terre. On affirme qu'il n'y a pas à craindre une explosion ayant des suites fâcheuses et que, grâce à la petite quantité de dynamite employée, le coût du labour est très minime en même temps que les résultats sont excessivement avantageux.

JACQUES L'EGORGEUR

Une autre femme assassinée près de Londres

Londres, 9.—Les horribles crimes de Jacques l'Egorgeur, ont été remis en mémoire hier soir, par un meurtre qui a été commis à Rotherhithe, localité située à peu de distance au sud-est de Londres. Le corps d'une femme appartenant à la même classe que celles qui ont été assassinées dans le quartier de Whitechapel il y a quelques années, a été trouvé la gorge coupée de la même manière que les précédentes.

Des personnes qui se trouvaient dans la rue au moment où le crime a été commis ont dit qu'elles avaient entendu une femme pousser des cris deux ou trois fois de suite. Plusieurs ont couru dans la direction d'où paraissent ces cris, et ont trouvé la femme gisant sur le pavé, la gorge ouverte et son sang qui coulait à flots. La malheureuse est morte quelques minutes après sans avoir pu prononcer une parole. La police est arrivée promptement, mais le meurtrier avait pris la fuite sans laisser la moindre trace de son identité.

LES OBLATS AUX ETATS-UNIS

Le nouveau provincial nommé

Lowell, Mass., 29.—Le R. P. McGrath, provincial des Pères Oblats, s'est démis de ses fonctions et doit se rendre au séminaire de Buffalo, N.Y. Il sera remplacé par le R. P. Père Guillard, de la paroisse du Sacré-Cœur; le nouveau provincial résidera au presbytère canadien de la rue Merrimack. Il aura pour assistant le R. P. Père Garin. Ce dernier sera remplacé comme supérieur de la congrégation canadienne par le R. P. Père Amyot, qui a été plusieurs années supérieur de la maison de Plattsburg, N.Y. Le R. P. Père Emard sera enlevé à la congrégation canadienne pour être attaché à la desserte de Belvidere.

Faits Divers

Pèlerinage

Le Trois-Rivières est arrivé à midi de Ste-Anne de Beauré, avec 1100 pèlerins de Notre-Dame de Montréal.

La Ste-Jean-Baptiste à Sherbrooke

Les canadiens français de Sherbrooke célébreront la fête nationale en même temps que la confédération, samedi.

Excursion de militaires

Les membres du 53ème bataillon de Sherbrooke descendent en excursion à Cocouana, demain. Il retourneront à Sherbrooke, dimanche.

Enlèvement accident

Une jeune enfant de M. H. Beaulne, âgée de 14 ans, a été horriblement brûlée dans les circonstances suivantes à Sherbrooke: La petite était à s'amuser par terre, lorsqu'avisant une bouilloire remplie d'eau chaude, elle se leva debout et ses mains s'appuyant sur le rebord extérieur firent renverser le vaisseau dont tout le contenu se répandit sur elle. L'enfant est très souffrante, mais ses parents espèrent conserver la vie.

Granges incendiées

Trois granges appartenant à un cultivateur, demeurant sur le chemin conduisant de Lennoxville à East Angus, ont été détruites par un incendie allumé par la foudre, dans la nuit de lundi.

Tué à l'étranger

Un Canadien-français nommé Achille Bélanger s'est fait tuer à West Duluth, Minn., samedi dernier, en travaillant à une pile driver. Un crochet qui tomba lui brisa le crâne. L'infortuné mourut au bout de quelques heures. Son corps a été transporté lundi dernier au Canada.

A Sainte-Anne de Beauré

Nous enregistrés au "Regina" Ste-Anne de Beauré, depuis le 11 de juin jusqu'au 25:

M. C. Pelletier, Québec; Mde J. H. Lizotte, Ste-Anne; Mme. J. H. Poiries et Poiries, Boston Fall; M. D. Boivert et Mme. D. H. Rochon, Harnham; Rev. I. L. Marcellin, St-Nazaire d'Acton Bagot; W. R. Russell, Québec; Victor Martineau et sa femme, Montréal; Laz. Boulanger, Ste-Agathe; Mdes H. G. Carroll, J. Geo. Garneau, Geo. Tanquay, J. P. Lavoie, A. Rochette, Québec; D. C. Morency, T. E. Trudeau et F. X. Lemieux, avec Québec; Mde J. Duhamel, Montréal; Mde et Mlle Desjardins, Cordell Demers, Dame A. Lavertue A. Ingram, Philadelphie U. S.; Joseph Dubé, Mademoiselle Rouillard, Alice Rémiard, I. J. Carbray, Québec; Miss Shipman, Miss Saunders Lévis; Miss Felix Carbray Québec; H. Ootare Roy N. P. et sa femme Les Saules Québec; I. H. Megormin N. Y.; Miss M. Hale Sherbrooke.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane, de Québec, le 28 juin 1893, est de \$2,411.23.

Le président de l'association des banquiers

On parle de M. Walker de la banque du Commerce ou de M. Stevenson de la banque de Québec, comme président de l'association des banquiers. M. Clouston qui a refusé la fonction pour raison d'ouvrage, dit que l'un ou l'autre de ces deux messieurs ferait un excellent officier.

Parti de pêches

M. T. D. Adams, de Boston, est à Québec, en compagnie du baron Von Huguel de Montréal. Tous deux sont en route pour Cocouana et Miramichi où ils vont faire la pêche dans la rivière de ce nom, en compagnie de l'hon. Michael Adams, ex-arpenteur général du Nouveau-Brunswick.

Le juge Sedgwick de la cour suprême doit les rejoindre.

A l'eau

Un nommé Edouard Auger de Québec était à Québec-hier après-midi. A un moment donné, harassé de fatigue, il s'est couché à l'ombre d'un des hangars de la Cie G. T. R. Entre 8 et 9 hrs, hier soir, il s'est levé encore à moitié endormi et se dirigea vers le quai sur le garde-fou duquel il voulut s'accrocher. Par malheur, le bras était cassé, et Auger, tomba à l'eau. Quelques minutes après les passants virent bien quelque chose flotter à la surface mais ils crurent que c'était un chien. L'un d'eux cependant, distinguant un chapeau et on dit que c'était un homme. Aussitôt on ne porta à son secours et le pauvre diable fut repêché. On lui donna asile à la station de police, et ce matin il a continué son chemin.

Incendie à St-Nicholas

Hier soir à St-Nicholas, la maison d'un nommé Boucher, chauffeur, sur le Grand-Tronc, a été détruite par les flammes.

Disparu

Un jeune Brulotte frère de la femme Morency qui aurait pu témoigner contre son mari est disparu parait-il.

Ouvrages d'occasion extrêmement

Nous offrons en vente avec la remise de 30 0/0 sur les prix courants, les ouvrages suivants: L'Histoire de l'Eglise par Darraz, en 44 vols. in-8, les Œuvres du R. P. Ls. de Grégoire, 22 vols. in-8, les Œuvres de St Bernard, 8 vols. in-8, les Œuvres de St Augustin, 17 vols. in-4to, les Œuvres du P. Nouet, 11 vols. in-12.

Pour plus de renseignements s'adresser par lettre.

PRENEUR & KIROHAC, 28, rue LaFabrique.

Bulletin maritime

Le vapeur *Buenos Ayres*, de la ligne Allan, est arrivé de Montréal à 4.15 hrs p. m. hier, continuant pour la France.

—Le *Pomeranian* de la ligne Allan, est arrivé de Glasgow hier, avec 10

passagers de cabine, 53 intermédiaires, et 60 d'entrepont.

Il a débarqué ses passagers et son fret au quai du Grand-Tronc à Québec-Sud.

—Le vapeur *Dominion*, capt. G. Cross, de Bristol, le 20 juin est passé à Cap-Rose à 4 hrs a. m. hier. Il est dû dans notre port samedi.

—Le vapeur *Dracena*, capt. Thomson, de Fowey, avec une cargaison générale, est arrivé dans notre port à 7 heures, hier soir et il a jeté l'ancre.

—Le premier navire à voiles chargé de foin, est parti de New-York pour le Havre, le 26 du courant.

—Les navires *Norwood*, *Hebe*, *Magnum* et le vapeur *Sicilian* sont partis pour la mer, hier.

—Hier, les vapeurs *Glenlivet* et *Sunshine*, de Sydney, *Hestia* de Glasgow pour Montréal et *Orenholme*, de Montréal pour Liverpool, *Barrowmore*, de Montréal pour l'Angleterre, *Valletta* et *Wandsworth*, de Montréal pour Sydney et *Storm King*, de Montréal pour Londres sont passés dans notre port.

—La barque *Prince-Arthur*, chargée de charbon pour MM. Carbray, Routh et Cie, était à la remorque du *Florence* lorsqu'elle a touché fond à l'île-aux-Pommes. Le remorqueur a essayé de la remettre à flot, mais sans succès. Comme elle faisait eau rapidement, le capitaine Johansen, est descendu à bord du *Florence* et il est monté à Québec voir les propriétaires afin de savoir ce qu'il y a à faire. Il a été décidé de la faire examiner, et le gardien du port M. W. Simons et le capitaine Johansen, sont descendus sur les lieux.

—Le pilote du vapeur *Hestia*, arrivé hier soir rapporte que le *Prince-Arthur* est complètement brisé.

Un terrible cas de souffrance

Les souffrances d'un homme atteint du choléra Morbus ont été bien prouvées l'autre jour à New-York, quand un individu de la campagne, ayant passé la matinée à manger toutes choses bonnes mais indigestes, tomba foudroyé sur le Broadway et qu'on dut le transporter dans un hôtel où les médecins lui administrèrent des médicaments deux heures durant avant qu'il fut hors de danger. Une cuiller à thé ou deux de Pain Killer Perry Davis et une flanelle saturée de cette médecine, appliquée sur l'estomac, l'auraient ramené presque instantanément. Ayez les nouvelles grandes bouteilles de 25 cts.

LOUIS JOBIN

Sculpteur et Statuaire, COIN DES RUES

Clair Fontaine et Burton QUARTIER MONTCALM, QUEBEC.

LIVRES NOUVEUX

Le Journal des Jésuites 1893..... \$5 00
Répertoire du clergé 1893..... 2 50
ROY—Lettres du R. P. Desnoyers..... 1 25
GÉRIN-LAJOLIE—Dix ans au Canada..... 2 00
Répertoire national (orné de portraits) 4 vols 10 50
Lettres de Bourlamanque à Lévis..... 2 50
LÉMY—Le Pèlerin de Saint-Anne, 1893..... 50
CASSIRAIN—Montcalm et Lévis 2 vols..... 3 00
DIONNE—La Nouvelle-France..... 1 00
MATHIEU—Code civil..... 2 00
MATHIEU—Code de procédure civile..... 2 00
MIGNAULT—Droit pénal..... 5 00
Statuts de Québec et du Canada..... 50

J. O. FILTEAU

2 juin 1893.— 27 rue Buade, 637



AVIS.

CONFORMEMENT A L'ACTE 54 VICTORIA, C. 14.

Le Bureau des Examinateurs

DES

MESUREURS DE BOIS

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

Se réunira au Bureau des Terres de la Couronne, au Bassin de Gaspé, Comté de Gaspé.

le 27 juillet 1893,

et à la Rivière-du-Loup, district de Kamouraska.

le 8 août 1893

pour y Procéder à l'examen des Aspirants à la licence des Mesureurs de Bois pour la Province de Québec.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 28 juin 1893.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

28 juin 1893—411/ps.

SOUSSIONS.